



Projet financé par  
l'Union européenne



**PROJET EUROMED JUSTICE III**

**Composante I  
Accès à la justice et aide judiciaire**

**Rapport de recherche RR 1**

**« Simplification procédurale dans les pays partenaires du Voisinage Sud »**

**Réunion de validation**

La Haye (NL), le 11 février 2013

**09h00 – 09h30 Enregistrement des participants**

**09h30 – 09h45 Mots de bienvenue**

*Andrés SALCEDO VELASCO*, Chef d'équipe du projet EuroMed Justice III

**09h45 – 10h00 Travail réalisé et méthodologie suivie depuis la réunion de lancement.**

*José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS*, Responsable de formation du projet EuroMed Justice III

*Dania SAMOUL*, Coordinatrice du Projet Euromed Justice III

**10h00 - 11h00 Présentation de l'ébauche du rapport sur « Simplification procédurale dans les pays partenaires du Voisinage Sud »**

*Bernard MENUT*, Expert principal à court terme

Table ronde, discussion et validation des résultats

**11h00 – 11h30 Pause café**

**11h30 – 13h00 Présentation de l'ébauche du rapport sur « Simplification procédurale dans les pays partenaires du Voisinage Sud » (suite)**

*Bernard MENUT*

Table ronde, discussion et validation des résultats

**13h00 – 14h30 Déjeuner**

**14h30 – 16h00 Présentation de l'ébauche du rapport sur « Simplification procédurale dans les pays partenaires du Voisinage Sud » (suite)**

*Bernard MENUT*

Table ronde, discussion et validation des résultats

**16h00 – 16h30 Clôture de la réunion**

*Andrés SALCEDO VELASCO*

## **Présentation générale**

L'objectif de cette activité sera l'élaboration d'un rapport de recherche. Le rapport de recherche qui devra être élaboré pour la composante 1 devra contenir un inventaire comparatif des expériences nationales en matière de simplification procédurale dans les pays partenaires du Voisinage Sud. Plus particulièrement, le rapport mettra l'accent sur les systèmes procéduraux de ces pays dans des domaines tels que les titres exécutoires pour les créances incontestées, les injonctions de payer et les procédures de règlement des petits litiges.

La réunion de validation prendra la forme d'une session plénière. Etant donné le profil de haut niveau des participants, les représentants des pays partenaires du Voisinage Sud devront avoir un rôle actif durant les débats. Il serait utile que les participants qui assisteront à cette réunion, et qui seront impliqués dans cette activité, soient les mêmes personnes qui ont répondu au questionnaire ou qui ont apporté leur soutien pour ce faire sur place.

## **Profil des experts des pays bénéficiaires**

Trois (3) représentants par pays partenaire du Voisinage Sud.

Profil : bonne connaissance du droit procédural (civil, pénal, etc.) ; bonne connaissance de l'accès à la justice et l'aide judiciaire ; et bonne connaissance des questions abordées (simplification des procédures, titres exécutoires pour les créances incontestées, injonctions de payer, procédures de règlement des petits litiges, réduction de la charge de travail, longueur des procédures, etc.) ; capacité à fournir à l'expert externe les informations demandées ; expérience de projets de coopération judiciaire. Si possible, avoir un bon niveau, oral et écrit, de la langue française ou anglaise.

## **Langues de travail**

Les langues de travail de cette réunion de validation seront le français, l'anglais et l'arabe, avec interprétation simultanée. (Les communications/contributions écrites devront se faire en français ou en anglais).

## **Durée**

Une journée : le 11 février 2013

## **Lieu de la réunion et hébergement des participants**



**La réunion de validation  
aura lieu à l'hôtel:**

**PARK HOTEL DEN HAAG  
Molenstraat 53  
2513 BJ Den Haag, Pays-Bas  
Tél. : +31 70 3624371**